

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 839

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITE DE DP

Le "Progrès"

L'autre jour, dans une réunion de contemporains dans la quarantaine, quelqu'un a soudain élevé le ton pour demander aux uns et aux autres si nous croyions encore au progrès. Cette question fit l'effet d'un pétard. Il y eut un long moment de silence qui m'a beaucoup donné à réfléchir, car il y a vingt ans encore, nous étions tous habités par une certitude : le progrès était à portée de main et nous allions en être les promoteurs, chacun dans nos domaines variés de spécialisation.

Or, il n'en a manifestement rien été. Le silence géné et paradoxalement éloquent en était le témoin. Pourtant, ces vingt dernières années ont été jalonnées de progrès de toutes sortes. Si l'on avait demandé au biologiste de résumer les découvertes majeures de sa science, il en aurait eu pour toute la soirée. Idem pour le médecin et l'ingénieur, sans parler de l'informaticien qui était également présent. Je comprends à la rigueur que le juriste et l'économiste de service, votre serviteur, nous tenions col, car nos disciplines n'ont pas beaucoup évolué, un peu à l'image du lettreux qu's'était fait excuser.

En méditant sur ce silence, je suis arrivé à une conclusion. Le progrès avec un grand P ne dépend pas seulement de découvertes scientifiques et d'une meilleure compréhension des phénomènes qui nous entourent et conditionnent notre vie. Ce que l'on appelle progrès doit être lié à l'intégration du savoir dans le faire et à l'amélioration de la condition de l'homme, de tous les hommes.

Les démographes prétendent que dans la première dizaine de jours du mois de juillet 86, le cinq milliardième homme est venu au monde. Dans quel monde ? Un monde qui, avec une probabilité de 4/5, n'est capable ni de le nourrir adéquatement (ou de lui fournir le minimum alimentaire vital)

ni, à plus forte raison, de lui transmettre quelque savoir, encore moins le fameux progrès scientifique que certaines de nos disciplines ont réalisé durant ces vingt dernières années.

Mais il n'est pas nécessaire d'être ce malheureux nouveau-né pour s'interroger sur la validité de ce que l'on appelle progrès. Nous autres qui sommes bien nourris, trop bien nourris, qui croulons collectivement sous des excédents agricoles et viticoles, n'avons pas non plus de quoi pavoyer !

Sournoisement, une espèce de peur nous habite, la peur - peut-être la certitude - que nous n'avons aucune prise sur un certain nombre de technologies mises au point par nous-mêmes ou par nos collègues. C'est évident du côté des armements. La menace est tellement folle que nous nous réfugions tous dans l'oubli freudien. Mais sur le plan civil, d'autres spectres nous persécutent. L'enchaînement production d'énergies - consommation d'énergies - pollution nous divise en deux camps également simplificateurs, à savoir les champions de la fuite en avant, souvent adeptes du nucléaire, et les écolos un peu avant-hiéristes, qui se réfugient dans le discours pour lutter en faveur de la biosphère.

Il est normal, dans ces conditions, que même le médecin doive rester silencieux devant la banale question de la signification du progrès, lui qui vient de passer dix ans à peaufiner sa technique de fécondation "in vitro", qui lui permet de produire encore deux ou trois bébés supplémentaires. Le juriste, quant à lui, a intérêt à se taire, car au fond de lui-même, il se sait responsable de la seule réussite incontestable de ces vingt dernières années : le triomphe du légalisme et de la bureaucratie ! Quant à l'économiste, il est tellement honteux des dizaines de millions de chômeurs qu'il n'avait

pas prévus et pour lesquels il n'est pas capable d'imaginer de remède, qu'il a depuis belle lurette abdiqué en faveur d'une race providentielle, les nouveaux chefs d'entreprise, que l'on nous présente comme vecteurs de l'esaimage du véritable progrès.

Peut-être y a-t-il dans cette nouvelle idéologie du progrès un fond de vérité. Le progrès en lui-même n'est rien avant d'avoir fait ses preuves sur le plan social. Et quel serait donc le critère de qualité ? Pendant vingt ans, ou peut-être davantage, notre civilisation n'a pas démordu du critère de l'efficacité productive. Plus on produisait, mieux ça valait. Le progrès se mesurait en pour-cent du produit national brut. Le charme de cette extraordinaire simplification est rompu. Et si nous sommes gênés de dire tout haut les nouveaux critères d'aujourd'hui, c'est qu'ils nous paraissent singulièrement anachroniques, au point qu'on a de la peine à les lancer dans une discussion d'"intellectuels". Ce sont la paix, la convivialité, la justice distributive, le respect d'autrui et de la nature, etc. Vous voulez en savoir davantage, prenez le Nouveau Testament.

Peter Tschopp

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Peter Tschopp est professeur d'économie politique à l'Université de Genève

Domaine Public

Rédacteur responsable :
Jean-Daniel Delley
Rédacteur : Marc-André Miserez
Ont collaboré à ce numéro :

Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy
Points de vue :
Jeanlouis Cornuz, Peter Tschopp

Abonnement :
60 francs pour une année
10 francs jusqu'à fin 86

Administration, rédaction :
Case 2612, 1002 Lausanne
Saint Pierre 1, 1003 Lausanne
Tél : 021 / 22 69 10
CCP : 10 - 15527 - 9

Composition et maquette :
Domaine Public
Impression :
Imprimerie des Arts et Métiers SA